

Des collégiens récompensés pour leur vidéo

La Vague remporte la première place de la phase départementale du concours national « Non au harcèlement ». Une vidéo réalisée par des collégiens de Marcel-Grillard.

Pour lutter contre le harcèlement et sensibiliser, dès le plus jeune âge, l'Éducation nationale a lancé la 12^e édition du prix « Non au harcèlement » destiné aux élèves des écoles, collèges, lycées et autres structures péri et extrascolaires.

Cette année, 27 élèves du collège Marcel-Grillard, se sont portés volontaires pour participer à ce concours national, soutenus par une équipe pédagogique composée d'Anne-Lise Dupont, professeure documentaliste, Daphné Yvon, assistante éducation et Romane Mabire, conseillère principale d'éducation. Les objectifs visent à favoriser le bien-être des élèves à l'école, les sensibiliser, leur donner la parole, en les rendant acteurs de la prévention et enfin, inciter la mise en place de projets pérennes.

Pour concourir, les élèves devaient produire un support de communication, affiche ou vidéo d'une durée maximum de 2 minutes. Ils ont choisi de créer une vidéo, qu'ils ont intitulée *La Vague* et se sont impliqués dans l'écriture et l'interprétation de la chanson, de la musique et du script.

Le thème de la vidéo, disponible sur le site du collège, a été choisi par les élèves, qui souhaitent sensibiliser sur la question du genre et les insultes genrées. En l'espace d'un temps très court, ils ont réussi à faire passer leurs messages de tolérance et bienveillance, par leur jeu d'acteurs, la musique et la chanson, écrite avec Audrey Mesnil-Lefrançois, professeure de français.

Le 1^{er} prix départemental

« Les élèves mettent en avant leur engagement contre le harcèlement. Ils partagent un message fort, à un niveau national. Cela valorise leur créativité et leur travail d'équipe », confie Anne-Lise Dupont.

Présenté en phase départementale, ce clip a remporté le 1^{er} prix des élèves ambassadeurs et s'envole pour la phase académique, 2^e étape du concours, avant la sélection nationale. Les résultats de cette étape seront connus à partir du 12 mai, puis une remise de prix aura lieu à l'Élysée.



27 élèves du collège Marcel Grillard, remportent le 1er prix de la phase départementale du concours national « Non au harcèlement ». Ouest-France.